

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 91 (1988)

Artikel: L'histoire militaire dans l'ancien évêché de Bâle : bilan et perspectives

Autor: Weck, Hervé de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-550020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'histoire militaire dans l'ancien Evêché de Bâle. Bilan et perspectives

par Hervé de Weck

La géographie a donné à l'Evêché de Bâle une situation stratégique qui a orienté son histoire. Gonzague de Reynold le voit comme une «marche» entre trois puissances hostiles et belliqueuses: les cantons suisses, l'Empire et le royaume de France¹. De plus, la trouée de Belfort a été de tout temps prédestinée aux invasions. Entre les Vosges et le Mont-Terri, elle atteint quarante-cinq kilomètres de largeur dont treize sur l'actuel territoire suisse. La région située entre Porrentruy et Boncourt représente un bon quart du corridor qui s'ouvre sur la Bourgogne et la vallée du Rhin. La largeur nécessaire aux manœuvres des armées ne peut pas être trouvée vers l'ouest, mais seulement vers l'est, c'est-à-dire en Ajoie. Un stratège cherchera donc à dominer les crêtes sud des Vosges et la position des Rangiers. Il lui suffira peut-être de savoir un de ces terrains-clés tenu par des troupes neutres, mais crédibles². A cause de ces facteurs, le danger de violations de l'Evêché s'accroît en période de conflit en Alsace ou en Franche-Comté. Cette donnée apparaît comme une constante de son histoire militaire. Voilà qui aurait dû pousser les princes-évêques de Bâle à faire une politique de neutralité basée sur la dissuasion et à entretenir des forces armées adaptées à la menace.

L'histoire militaire apparaît, par conséquent, comme un paramètre important que les chercheurs ne sauraient négliger s'ils prétendent faire comprendre les avatars de la principauté. Les auteurs d'articles et d'ouvrages historiques, surtout des amateurs, des érudits, des enseignants, développent peu les problèmes de défense, les rapports entre civils et militaires. Beaucoup de travaux publiés avant 1950, influencés

¹ *Cités et pays suisses*. Première série. Lausanne, Payot, 1937, p. 157.

² Sur la situation militaire du saillant de Porrentruy, voir notre article: «L'Ajoie en période de guerre. 1813 – 1945», *Actes 1984*, p. 89 – 115. Des études similaires sur les autres régions de l'ancien Evêché seraient les conditions préalables à une éventuelle histoire militaire du Jura.

par un certain stade de l'historiographie, se montrent trop événementiels et lyriques. L'objectivité manque souvent quand il s'agit de relater des problèmes sensibles comme les luttes entre conservateurs et libéraux, le Sonderbund, le Kulturkampf ou le fossé pendant la Première Guerre mondiale.

Histoire et statistique de l'ancien Evêché de Bâle du pasteur Charles-Ferdinand Morel³ ne tient aucun compte des problèmes militaires. La première partie de l'*Histoire de La Neuveville* rédigée par Adolphe Gross⁴ présente des considérations intéressantes sur l'organisation militaire de la principauté; en revanche, dans la deuxième partie, Ch.-L. Schnider se contente de transcrire des documents d'archives. C'est d'ailleurs ce que font la grande majorité des érudits qui, depuis 1856, publient des articles d'histoire militaire dans les *Actes* de la Société jurassienne d'Emulation. Si l'on ne trouve rien d'intéressant dans ce domaine, ni chez Virgile Rossel⁵, ni chez Gustave Amweg⁶, lassés peut-être de l'«histoire-bataille», il n'en va pas de même chez Paul-Otto Bessire⁷ dont certaines pages annoncent l'*Histoire des troupes jurassiennes*⁸. Qui dans le Jura, avant le colonel Bosshard et son «équipe de choc», s'était vraiment passionné pour l'histoire militaire?

LA FAIBLESSE MILITAIRE JUSQU'EN 1792

L'historiographie jurassienne reste pratiquement muette sur l'organisation militaire de l'Evêché sous l'ancien régime, sur le système de recrutement des milices, leur sociologie, leur niveau d'instruction, leur force réelle, les rapports qu'elles entretiennent avec les populations ou les attitudes de ces dernières face à la charge que représente la défense du territoire. Rien sur la production ou l'acquisition d'armement dans

La bataille d'Héricourt, pendant les guerres de Bourgogne, dure tout l'après-midi du 13 novembre 1474. Les contingents confédérés se reconnaissent à leurs bannières (Diebold Schilling, *Die grosse burgunder Chronik*). →

³ L'édition originale date de 1813; une réédition a été faite par la Bibliothèque jurassienne en 1959.

⁴ La Neuveville, 1914.

⁵ *Histoire du Jura bernois*. Genève, Atar, 1914.

⁶ *Histoire populaire du Jura bernois*. Porrentruy, 1942.

⁷ *Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle*. Porrentruy, 1935.

⁸ Moutier, Editions de la Prévôté, 1977.

Von dem Streit und der blacht
do von erilget besacht



l'Evêché, peu de choses sur le service capitulé que la *Nouvelle histoire du Jura* confond d'ailleurs avec le mercenariat⁹. En revanche, depuis la thèse d'André Bandelier qui fournit des données chiffrées sur les refus de servir, sur les incorporations et les désertions¹⁰, on comprend l'importance de la résistance au recrutement pendant la période de l'occupation française. L'*Histoire des troupes jurassiennes* présente d'une manière définitive les phases successives de l'organisation des milices bernoises à partir de la Restauration, puis de l'armée fédérale.

Les passages consacrés aux guerres qui touchent de près ou de loin la région restent des chroniques purement événementielles, sans grandes considérations sur les buts stratégiques et opératifs des belligérants. Chez Bessire, un peu plus de cinq pages suffisent à évoquer l'Evêché pendant la guerre de Trente Ans. Du délicat problème d'une alliance avec les cantons suisses ne ressort que le pittoresque des cérémonies qui en marquent le début ou le renouvellement. L'histoire-bataille reste chez lui des plus traditionnelles. Un exemple suffira à concrétiser notre remarque. En 1367, Jean de Vienne presse en vain les Biennois de renoncer à leur alliance avec Berne. Un de ses vassaux met le feu à la petite cité du bout du lac. Au début de l'année suivante, «les troupes bernoises envahissent la vallée de Saint-Imier, prennent le château d'Erguël et l'incendient. Elles forcent le passage de Pierre-Pertuis, égorgent les dix-huit défenseurs de la garnison, mettent le feu au village de Tavannes. Pendant ce temps, l'évêque était parti de Moutier avec tous les contingents qu'il avait pu rassembler. Près de Malleray, il se heurte aux Soleurois [...]. L'évêque et ses chevaliers se battent vaillamment, ainsi que les hommes de l'Evêché et les paysans de la contrée, accourus avec des haches et des faux. Selon la tradition, les femmes de Malleray jettent à pleines mains des cendres dans les yeux de l'ennemi.» Cela ne suffira pas, le prince devra prendre la fuite avec les siens¹¹.

Les auteurs de la *Nouvelle histoire du Jura* n'apportent pas grand-chose dans le domaine militaire, bien qu'ils parlent des lacunes de l'historiographie jurassienne et qu'ils admettent implicitement que, vers 1500, la faiblesse militaire de l'Evêché le met à la merci d'une armée étrangère¹².

⁹ Le service capitulé est le résultat d'un «contrat» entre un canton ou un pays allié et un Etat étranger.

¹⁰ Bandelier, André: *L'Evêché de Bâle et le pays de Montbéliard à l'époque napoléonienne: Porrentruy sous-préfecture du Haut-Rhin. Un arrondissement communal sous le Consulat et sous l'Empire. 1800 - 1814*. Neuchâtel, La Baconnière, 1980.

¹¹ Bessire, op. cit., p. 63.

¹² p. 93.

D'importantes recherches permettraient de combler ces lacunes, mais le dépouillement des archives pose d'incontestables problèmes de langue et de déchiffrement. Un tel travail permettrait de vérifier si l'absence d'une armée suffisamment organisée est une des causes essentielles de la faiblesse intérieure et extérieure des princes-évêques. Lorsque leurs Etats sont menacés, ils doivent se soumettre aux pressions ou appeler à l'aide un de leurs voisins. Virgile Rossel prétend qu'au début du XVII^e siècle, l'Evêché de Bâle «n'était qu'une minuscule principauté, qui relevait de l'Empire par surcroît et qui avait naturellement pour ennemis les ennemis de son suzerain. N'étant pas maître de sa destinée, exposé d'ailleurs par faiblesse à tous les périls lorsque ses voisins s'armaient [...], incapable d'assurer le respect de ses frontières, comment n'aurait-il pas subi le contre-coup [...] des conflits qui déchirèrent l'Europe centrale¹³?» On pourrait aussi formuler une autre hypothèse. Cette faiblesse militaire expliquerait, en partie du moins, les réticences des cantons souverains de recevoir comme allié ou comme nouveau canton un Etat qui n'apportait pas une contribution valable à l'organisation militaire de leur confédération.

En 1579, Jacques-Christophe Blarer de Wartensee conclut une alliance avec les sept cantons catholiques pour la durée de sa vie et deux ans au-delà. Ses partenaires acceptent un traité, parce que son territoire devient ainsi, pour les troupes catholiques, un passage en direction de Berne et de la Franche-Comté. En 1630, en pleine guerre de Trente Ans, les cantons catholiques ne manifestent aucun empressement à renouveler l'alliance de 1579, bien que l'Evêché se trouve à proximité immédiate de l'Alsace et du Sundgau autrichiens qui sont, à l'époque, les enjeux du conflit. Le dernier renouvellement date de 1717. En 1735, Jean-Conrad de Reinach se trouve obligé de renoncer à cet appui. Quatre ans plus tard, il signe une alliance avec la France.

Les empiètements de Berne, de Fribourg et de Soleure sur la souveraineté des princes, par le moyen des traités de combourgeoisie, pourraient également s'expliquer par la même cause. Quoi qu'il en soit, une partie des Etats de l'Evêché de Bâle ne sont pas considérés comme territoires du Saint-Empire. Dans les régions qui ont de tels traités de combourgeoisie (Bienne, La Neuveville, Diesse, l'Erguël, Moutier-Grandval, Bellelay), le prince ne peut appeler aux armes que pour la défense de ses Etats, alors que les cantons peuvent lever des hommes sans être liés par de telles restrictions. Pratiquement, la partie sud et

¹³ Rossel, op. cit., p. 127.

protestante de l'Evêché, soutenue par les Suisses, n'obéit aux ordres du prince que si cela convient aux notables. Il n'y a pas un véritable esprit de solidarité. Les combourgeoisies avec Bâle semblent moins «dangereuses» pour l'autorité épiscopale¹⁴. Les différences de religion apparaissent comme une autre cause d'une faiblesse politique et militaire encore aggravée par le manque endémique d'argent.

Les évêques n'ont pas su ou pas pu organiser une armée vraiment efficace qui dépendrait de leur seule autorité. Les milices de leurs Etats, qui ne comprennent que quelques milliers d'hommes, restent bourgeoises et médiévales, avec tout ce que cela implique de diversité, de faiblesse et d'immobilisme. Elles ne sont presque jamais appelées à faire service. C'est sous le règne de Jacques-Christophe Blarer de Wartensee qu'apparaît, pour la première fois, une organisation militaire digne de ce nom. Les milices comprendraient alors environ 12000 hommes de 16 à 60 ans. Elles marchent sous quatre bannières; celle de la Principauté comprend l'Ajoie, Saint-Ursanne, les Franches-Montagnes, Delémont et sa vallée, Laufon, Birseck et Schliengen; celle de la Prévôté Moutier Dessus et Dessous les Roches. Les gens de l'Er-guël marchent avec la bannière de Bienne, ceux de la Montagne de Diesse avec celle de La Neuveville.

Lorsque les sujets prêtent serment de fidélité à un nouveau prince ou que celui-ci scelle, par un serment, une alliance avec les cantons suisses, les cérémonies comprennent des revues. En 1580, il y a quelque 2000 hommes rassemblés près de Cornol. Au début du XVII^e siècle, la bannière de La Neuveville serait forte de 500 hommes; les effectifs fournis par la ville de Delémont et sa vallée, par la Prévôté de Moutier sous les Roches s'élèveraient à 2180. Ces chiffres semblent peu significatifs: ils n'indiquent en tout cas pas les effectifs à la libre disposition du prince. En 1652, il est officiellement convenu que les villes et les bailliages de l'Evêché doivent fournir au prince 853 fantassins et 70 cavaliers, mais personne ne sait si cette convention a été appliquée.

Ces milices ne semblent pas avoir grande valeur militaire. En 1641, en pleine guerre de Trente Ans, Jean d'Ostein donne ordre de mobiliser tous les hommes en état de porter les armes, afin de garder les frontières de la Principauté, ainsi que les passages. Ces troupes, il les place sous le commandement du capitaine Jean-Adolphe Raso, qui va créer le mécontentement à cause de ses exigences. Les soldats, peu exercés, n'ayant qu'une instruction militaire sommaire, ne supportent pas la

¹⁴ Bâle passe des traités de combourgeoisie avec les Franches-Montagnes, Delémont, Laufon et Moutier-Grandval.

discipline des armées régulières. Raso se fait accuser d'avoir infligé des mauvais traitements à des sujets libres et de bonne volonté. Cela finit par une mutinerie. Des amendes, des peines de prison vont mettre fin à la sédition; Raso se fait limoger par le prince.

Cette sorte de «vide militaire» suscite toutes sortes de problèmes. On sait que, jusqu'au XIX^e siècle, l'intendance des armées est inexistante, que les troupes vivent «sur l'habitant» et qu'après leur passage, il ne reste plus rien. Même le transit de soldats provenant d'une région de l'Evêché cause des dégâts. A la fin du XVI^e siècle, les contingents de Bienne et de La Neuveville, qui vont secourir les Huguenots français en guerre contre le roi de France, passent par Bellelay. Ils y abattent tout le bétail, pillent l'abbaye et les fermes avoisinantes. Les généraux, amis ou ennemis, qui savent la peur qu'une armée inspire, en profitent pour faire du chantage. Dans les années 1580, Jacques-Christophe Blarer de Wartensee doit payer une forte somme pour que les troupes protestantes à la solde du futur Henri IV ne traversent pas son territoire.

Jusqu'en 1618, chance insigne, l'Evêché de Bâle n'est pas le théâtre de grands conflits internationaux. La guerre de Trente Ans ne touche que ses régions catholiques. Les cantons suisses parviennent à faire respecter les terres méridionales avec lesquelles ils ont des traités de com-bourgeoisie. Nouvel indice de la faiblesse militaire de la Principauté qui met aussi en évidence la crédibilité de la «neutralité armée» des cantons souverains. La Principauté se trouve surtout impliquée dans le conflit entre 1635 et 1639, les quatre années «terribles» auxquelles se réfèrent toujours les sources contemporaines. Elle ne devient pourtant pas un théâtre d'opérations, les lignes de front se situant assez loin. Français, Suédois et Impériaux cherchent plutôt à profiter des ressources d'une région encore peu ravagée par la guerre. Les haut-fourneaux, les forges de Courrendlin et d'Undervelier, qui produisent annuellement dans les cinq cents tonnes de fonte et de fer, semblent présenter un intérêt stratégique certain pour les différents camps.

Les autorités épiscopales craignent à maintes reprises que des troupes étrangères viennent prendre leurs quartiers d'hiver dans la région. En 1629, le commissaire impérial Jean-Rodolphe d'Ossa – rappelons que l'Evêché de Bâle fait partie de l'Empire – somme le prince de lui verser 4000 florins par mois, pour que ses troupes demeurent cantonnées en Alsace. A la fin de la même année, le comte d'Anholt, maréchal de camp impérial, exige une contribution mensuelle de 8000 florins.

En 1632, en 1633, en 1674, de tels chantages se reproduisent et, à chaque fois, les autorités épiscopales, à leur corps défendant, accordent les sommes exigées pour préserver le pays de la ruine et de la désolation.

Cela n'empêche pas des troupes suédoises de dévaster une partie de l'Ajoie en 1634. Alle, Courtedoux, Fontenais sont la proie des flammes. Le prince paie 10000 florins le retrait de cette soldatesque. En 1637, une armée impériale, venue d'Altkirch, se jette sur l'Ajoie. Ses nombreuses réquisitions de bétail ne provoquent pas de réactions, les gens semblent résignés. L'abbé de Bellelay, quant à lui, ne compte pas beaucoup sur l'aide de son suzerain, car il se réfugie au château de La Neuveville, se rapprochant ainsi des cantons suisses épargnés par la guerre. En février 1638, l'abbaye de Lucelle est incendiée par des Bernois et des Biennois au service de Bernard de Saxe-Weimar. Pendant la guerre de Trente Ans, on déplore bien d'autres passages de troupes, ce qui va réduire à néant l'élevage du cheval aux Franches-Montagnes.

En 1635, le prince ne parvient pas à défendre Porrentruy qui tombe aux mains des Impériaux en avril. Deux mois plus tard, les Français reprennent la capitale de l'Evêché; pendant 16 ans, ils occuperont la ville qui se trouve dans le dénuement le plus total à la fin du conflit. La plupart des maisons ont été mises à sac. Des 300 bourgeois en état de porter les armes au début du conflit, il n'en reste que 60. Les uns ont fui, la peste a fauché les autres. On ne dénombre que 700 hommes sur les 3000 Ajoulots incorporés dans les milices en 1618. Dans la vallée de Delémont, 2000 sur les 3000 figurant sur les listes en 1630. Le «sinistre» a coûté infiniment plus cher que la prime d'une véritable «assurance»!

La guerre de Trente Ans se termine en 1648 par les traités de Westphalie qui accordent l'Alsace à la France, si bien que la Principauté n'a plus de frontière commune avec l'Empire. Elle se trouve pratiquement coincée entre la France et les cantons suisses. Ce redécoupage territorial implique une grave menace potentielle de la part de la France. Une telle situation explique, en 1652, l'adhésion, pour une durée de cinq ans, du prince-évêque au Défensional de Wil, mis sur pied à l'initiative des cantons protestants. Ceux-ci estiment que leur allié peut fournir 3000 fantassins et 300 chevaux. Cette ouverture n'aura pas de suites tangibles. Les cantons suisses ne se montreront d'ailleurs jamais très

Les contingents bernois, soleurois, fribourgeois et strasbourgeois prennent d'assaut Blamont; c'est le 4 août 1475 (Diebold Schilling, *Die grosse burgunder Chronik*). →



Strasburg / fallonten und an dem gewanten / und

pressés de secourir le prince; au XVIII^e siècle, l'alliance avec les cantons catholiques ne sera même pas renouvelée. La faiblesse semble diminuer les chances d'obtenir une aide militaire.

En automne 1673, Louis XIV entreprend la conquête de la Franche-Comté qui appartient à l'Espagne. L'Evêché de Bâle, territoire impérial, devient une sorte d'«enclave». En janvier 1674, quelques milliers de Français prennent momentanément leurs cantonnements en Ajoie. En décembre, Montecuculli, commandant de l'armée impériale, réclame à l'évêque de fortes contributions pour entretenir ses troupes en Alsace.

La guerre de la Ligue d'Augsburg sévit de 1688 à 1697. En 1691, les Etats du pays, une institution semblable aux Etats généraux en France, acceptent de contribuer financièrement à l'entretien de 700 soldats suisses qui couvrent la frontière de la Principauté face aux dangers venant du nord. Pendant la guerre de Succession d'Espagne, la neutralité du territoire, quoique reconnue par tous les belligérants, est violée en 1709, 1710 et 1713. A l'époque de la «guerre en dentelle», les traités internationaux se transforment aussi en chiffons de papier, dès que les intérêts d'un belligérant sont en jeu. Seule la dissuasion pourrait imposer quelque respect!

Il ne semble pas que les autorités épiscopales l'aient compris, car la garde de la ville et du château de Porrentruy, où réside le prince, est fournie, moyennant paiement bien sûr, par les cantons catholiques. A la fin du XVII^e siècle, ses effectifs s'élèvent à 21 hommes; leur nombre peut être augmenté si le besoin s'en fait sentir. En 1730, ces mercenaires sont 28. La «garnison ordinaire», formée de gens du pays, comprend 6 hommes à pied et 2 cavaliers. Leur mission est d'assurer la défense des campagnes ajoulotes. En 1723, la cour licenciera les 6 hommes à pied. Dans les années 1730, Jean-Conrad de Reinach disposerait en tout et pour tout d'une troupe de 42 hommes. C'est du moins le chiffre avancé par Virgile Rossel.

Dans ce contexte, le rôle du service étranger capitulé dans la Principauté prend de l'importance. Si l'on peut supposer qu'il permet d'«occuper» une partie de la population active qui, sinon, se trouverait réduite au chômage, donc à la mendicité, aucune exploitation systématique des contrôles d'hommes n'a été faite jusqu'à aujourd'hui, sur le modèle des travaux de pionnier effectués en France par un André Corvisier¹⁵. Le prince-évêque autorise en 1744 la levée par la France

¹⁵ *L'armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul. Le soldat.* 1.2. Paris, Presses universitaires de France. 1964. 2 vol. *Les contrôles de troupes de l'Ancien Régime.* Paris, Ministère des armées, service historique, 1968 - 1970.

d'une compagnie; en 1758, la mise sur pied d'un régiment dont le drapeau porte, d'un côté, l'emblème du roi de France, de l'autre celui des troupes helvétiques et non, comme on pourrait s'y attendre, la crose épiscopale. En France, ce corps de troupe est donc considéré comme un régiment suisse qui portera le nom de ses commandants successifs: d'Eptingen, de Schönau, de Reinach. Il faudrait chercher dans les archives les raisons profondes de cette «assimilation». Quoi qu'il en soit, celle-ci ne peut que diminuer la menace latente qui plane sur un Evêché auquel on chercherait à attribuer la crédibilité de la neutralité suisse. D'autre part, Paris participe financièrement à la défense de ce territoire, puisqu'aux termes de la capitulation, le régiment peut y être envoyé en cas de besoin.

Dès la première moitié du XVIII^e siècle, les princes, inspirés par le principe de la monarchie absolue, veulent renforcer leur autorité, sans pour autant disposer des moyens de remettre à l'ordre leurs sujets récalcitrants. En 1739, pour faire face aux troubles que ces réformes ont suscités, Jacques Sigismond de Reinach fait appel à la France. En avril 1740, 400 dragons et 200 grenadiers arrivent à Porrentruy. Les arrestations se multiplient, dont celle de Pierre Péquignat. La répression aura vite raison de toute résistance; le gros des troupes françaises quitte l'Evêché en 1741, mais le prince se trouve dès lors dans la sphère d'influence de son grand voisin. L'alliance du 20 juin 1780 avec Louis XVI est dangereuse pour l'indépendance de la Principauté, en cas de guerre entre la France et l'Empire. Dans ce cas, l'armée royale peut fermer les passages du Jura, ce que le prince est bien incapable de faire. Le gouvernement révolutionnaire exploitera cette possibilité en 1792...

Les cantons ayant clairement manifesté qu'ils ne prendraient pas les armes pour défendre ce territoire, il annexe la partie nord de l'Evêché qui n'est pas couverte par la neutralité suisse, justifiant son intervention par la présence des forces autrichiennes que le prince a appelées pour réprimer les menées révolutionnaires dans ses Etats. Il en occupera le reste en décembre 1797. Les jeunes gens de la région ne vont pas tarder à subir une conscription qui aurait provoqué des soulèvements si elle avait été décidée sous l'ancien régime. Ils ne peuvent que faire de la résistance passive: certains n'hésitent pas à épouser des vieilles femmes, car les hommes mariés ne partent pas sous les drapeaux! Sous le Consulat, un jeune homme sur cinq est appelé dans les arrondissements de Porrentruy et de Delémont, un sur deux à la fin de l'Empire, sans compter les services actifs de la garde nationale.

La faiblesse militaire des cantons suisses a, elle aussi, provoqué la catastrophe; ils deviennent le champ de bataille des grandes puissances européennes. Sous Bonaparte consul, puis empereur, ils subissent le protectorat français. En 1813-1815, c'est la chute en deux temps de Napoléon Ier. Le 20 décembre 1813, l'aile sud des armées coalisées contre la France se présente devant Bâle qui se rend sans combat. 130000 Autrichiens, Russes et Prussiens franchissent le Rhin et font mouvement à travers toute la chaîne du Jura pour atteindre le plateau de Langres. Il faut s'imaginer que des soldats, par dizaines de milliers, transitent à travers l'Erguël, la Prévôté, la vallée de Delémont, les Franches-Montagnes et l'Ajoie, vivant sur l'habitant, réquisitionnant vivres et fourrages, provoquant des épidémies. Même scénario en 1815, parce que la Diète, malgré sa neutralité, a adhéré à la coalition anti-napoléonienne. Après Waterloo, le gros des 40000 hommes qu'elle a mobilisés stationne dans l'ancien Evêché. Des irréguliers français harcèlent les alliés, le long de la frontière, entre Grandgourt et Blamont. Boncourt subit une attaque de «pillards», tandis que la garnison d'Huningue bombarde Bâle. Ces événements poussent le général de Bachmann, commandant des troupes fédérales, à faire pénétrer ses hommes en territoire français. L'expédition se terminera dans le désordre et la mutinerie...

La période de la Restauration en Suisse se caractérise par un renforcement important de la défense. Les expériences cuisantes à l'époque de la Révolution ont été retenues. Après 1815, le Jura ne sera plus foulé par des troupes étrangères, sauf par des internés, pendant les deux guerres mondiales. En tant que cinquième arrondissement, il fournit d'abord 2800 hommes aux forces cantonales bernoises. La conscription repose sur le volontariat et le tirage au sort. Le service militaire obligatoire apparaît en 1818.



Le régiment d'Eptingen à la bataille de Corbach, le 10 juillet 1760. Il se trouve au centre et se reconnaît grâce aux tuniques rouges de son uniforme et à la double bannière typique dans les régiments suisses au service étranger (Casimir Folletête, *Le régiment de l'évêque de Bâle au service de France*).

LES RELATIONS ARMÉE-POPULATION

Les affrontements politico-religieux du XIX^e siècle

A partir de 1830, la montée du libéralisme et du radicalisme provoque des tensions en Suisse. Une étude du «niveau naturel de violence» relativiserait peut-être ces affrontements et la gravité des troubles. Le climat s'alourdit dans la partie catholique du Jura bernois, à la suite de la promulgation des articles de Baden qui marquent la volonté des cantons libéraux de contrôler plus étroitement l'Eglise catholique. Ses forces de police étant insignifiantes, la Berne cantonale, dès 1830, mobilise des troupes quand il faut maintenir ou rétablir l'ordre dans les districts catholiques, même à l'occasion d'incidents qui nous semblent aujourd'hui mineurs.

En 1832, le village de Vendlincourt (600 habitants) est occupé pendant trois jours par 400 hommes commandés par le colonel Hoffmeyer. Une partie de la population soutient son curé, dont le traitement a été suspendu jusqu'à ce que, conformément aux prescriptions de l'évêque, il prête le serment de fidélité au nouveau régime libéral. Ces fidèles retiennent sur leurs impôts la somme que représente le traitement du prêtre. En mars 1836, le Jura catholique est occupé pendant dix-sept jours par trois bataillons: il y a des articles de Baden dans l'air! Les habitants «suspects» doivent loger et entretenir des «garnissaires» que les libéraux accueillent avec enthousiasme. Il y aurait lieu de voir dans quelle mesure certains d'entre eux, entre autres Xavier Stockmar, ont inspiré ces mesures au gouvernement cantonal par des rapports tendancieux. En juin, la France menace d'intervenir au profit des habitants de l'ancien Evêché. Cet ultimatum impressionne les autorités bernoises qui vont abroger les articles de Baden. Bessire, à ce sujet, reste évasif, puisqu'il écrit que, pendant la Restauration, la France, «à maintes reprises, menaça d'occuper militairement l'ancien Evêché, afin de protéger sa frontière.»¹⁶ Quoi qu'il en soit, voilà qu'apparaissent les luttes politiques typiques entre «rouges» et «noirs» qui définiront longtemps la vie politique jurassienne.

¹⁶ Bessire, op. cit., p. 255.

Durant les années 1840, les tensions religieuses s'aggravent, qui vont déboucher sur la guerre civile. Bessire se montre très discret sur les luttes entre conservateurs et libéraux-radicaux jurassiens, ainsi que sur leurs forces respectives. Ses sympathies politiques le poussent parfois à travestir la réalité. Comment se comportent les catholiques du Jura, mobilisés dans le camp fédéral pendant le Sonderbund? Servent-ils avec entrain et fidélité? Commencent-ils vraiment à se sentir Suisses, à partir de 1848, en accomplissant leur service militaire dans les casernes et les camps fédéraux¹⁷? Son évocation du Kulturkampf reste objective: il montre l'intolérance et les erreurs commises dans les deux camps. On peut juste se demander si, comme il le prétend, les troupes cantonales, engagées pour le maintien de l'ordre, sont reçues amicalement et si elles se montrent toujours *parfaitement* disciplinées¹⁸.

Dans son *Rapport sur l'administration* pour l'année 1847, le Conseil exécutif bernois déclare que la milice du Jura catholique a fait mauvaise impression lors de la campagne du Sonderbund, que de nombreux hommes ont manqué à l'appel, sans produire d'excuse légitime. Des actes de sédition et des désertions se sont produits, que la justice militaire a dû immédiatement réprimer. Mgr Bélet, dans ses *Mémoires*, prétend que les hommes qui se trouvaient sous les drapeaux «annonçaient hautement leur intention de s'abstenir de toute hostilité à l'égard de leurs coreligionnaires [...], les héros, aux yeux du public catholique, étaient les déserteurs [...]»¹⁹ En janvier 1849, le préfet de Saignelégier, de son propre chef, expulse deux ursulines de leur classe. La population se fait menaçante, ce qui pousse ce haut fonctionnaire à demander du secours à Berne. Le gouvernement envoie un bataillon d'infanterie et une compagnie de carabiniers. Autre incident dû à l'expulsion d'un médecin juif, en 1851, à Saint-Imier, qui amène le préfet à faire appel à la troupe.

Après l'entrée en vigueur de la Constitution fédérale de 1848, les passions semblent s'apaiser, bien que, dans l'ancien Evêché, les conservateurs et les radicaux paraissent de forces sensiblement égales lors des élections et des votations. En 1864, les autorités de Porrentruy font des démarches pour que s'ouvre dans leur ville une école de carabiniers. L'année suivante, elles demandent que le chef-lieu ajoutot devienne

¹⁷ Ibidem, p. 279, 289-290.

¹⁸ Ibidem, p. 311.

¹⁹ Bélet, Jean-Pierre: *Mémoires pour servir à l'histoire du pays de Porrentruy depuis l'invasion des alliés jusqu'en 1883*. Porrentruy, 1971 - 1973, t. I, p. 302.

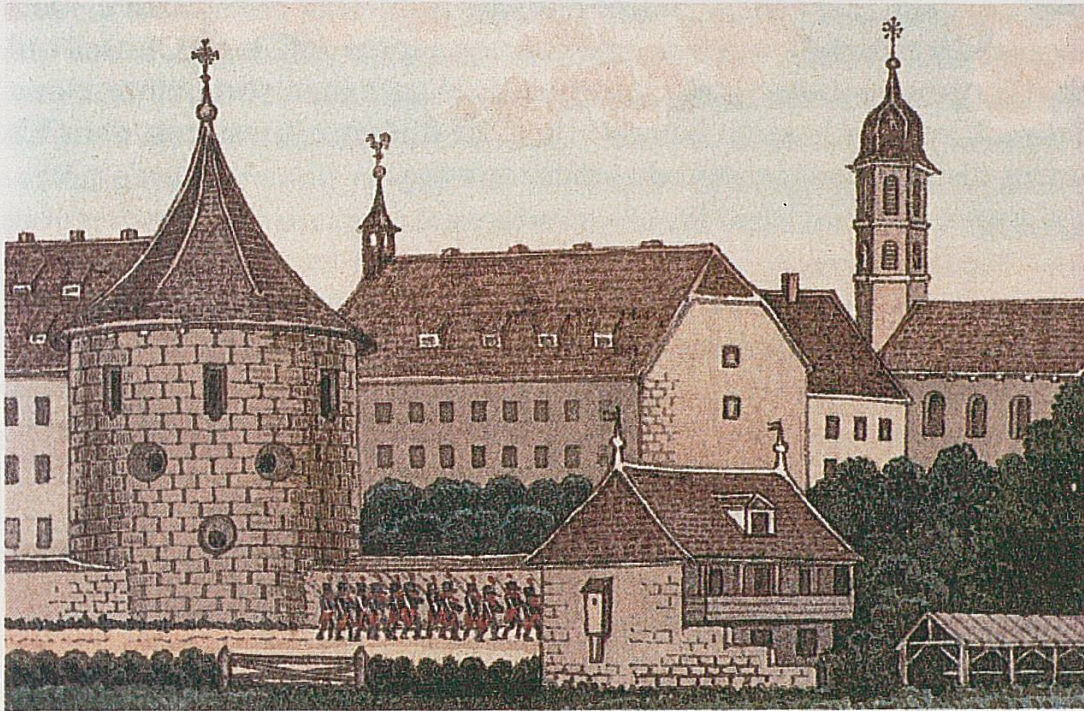
une place d'armes fédérale. Elles proposent de construire à leurs frais un bâtiment servant à la fois de caserne, de manège et de lieu de réunion. Les coûts de construction, qui semblent raisonnables, pourraient être couverts par un emprunt. Les oppositions politico-religieuses ne paraissent pas avoir eu d'effets perceptibles sur la volonté d'avancement des catholiques jurassiens.

Pendant la guerre de 1870, les rapports entre les contingents fédéraux qui assurent l'intégrité du territoire et la population de la partie nord du Jura bernois restent normaux, bien que les autochtones aient à supporter pas mal de privations, la troupe étant encore nourrie et logée chez l'habitant. Des incidents isolés, dans un tel contexte, semblent tout à fait compréhensibles.

Jusqu'alors, les Romands éprouvaient peu de sympathie pour la France impériale et voyaient les victoires de la Prusse d'un œil plus favorable que leurs compatriotes d'outre-Sarine. Le Kulturkampf va modifier l'attitude des catholiques. C'est Bismarck qui est l'initiateur, en Allemagne, de cette lutte dite «pour la civilisation». De leur côté, les élites alémaniques perdent leur crainte viscérale de la puissance militaire des Hohenzollern, ce revirement s'expliquant en partie par la nécessité d'établir de bonnes relations économiques avec une Allemagne récemment unifiée. Chez de nombreux leaders radicaux d'outre-Sarine, cet enthousiasme provoque le désir d'imiter le grand voisin, de centraliser le droit et les institutions militaires. Les conservateurs s'y opposent dans une ambiance «Kulturkampf»²⁰.

En 1871, le gouvernement bernois, à majorité radicale, interdit de proclamer sur son territoire le dogme de l'infailibilité pontificale. Monseigneur Lachat, qui réagit violemment, se fait expulser; la grande majorité du clergé jurassien et des fidèles fait bloc derrière lui. Le Conseil exécutif riposte en interdisant aux prêtres «réfractaires» d'exercer leur ministère et les remplace par des prêtres catholiques-chrétiens venus de France ou d'Italie. Dans le but d'empêcher des troubles qui pourraient se produire à la suite du bannissement des prêtres, cinq compagnies de l'ancien canton occupent Bonfol, Vendlincourt, Saint-Ursanne, Fahy, Courfaivre, Bassecourt et Saucy, en janvier et en février 1874; la durée de leur séjour varie entre huit et trente jours. Afin de protéger le curé catholique-chrétien et ses fidèles, trois compagnies occupent Saignelégier. On répartit soldats et chevaux dans les familles jugées les plus ultramontaines.

²⁰ Rutger, Jan Rutgers: *Les rapports entre la Suisse alémanique et la Suisse romande de 1848 à 1895*. Fribourg, Editions universitaires, 1984.



Porrentruy à l'époque de l'occupation française. Il s'agit d'une des vignettes que l'on trouve dans le recensement de 1803 (Musée de Porrentruy).

Aux Franches-Montagnes, le préfet Borruat (1870-1872) se signale par son anticléricalisme et sa participation active aux « persécutions ». Son successeur, Froidevaux (soulignons que ces deux fonctionnaires portent des noms jurassiens), joue un rôle déterminant dans la décision d'occuper Saignelégier, puisque c'est lui qui en fait la demande! Pratiquement tous les préfets des districts catholiques se montrent des représentants très dévoués des autorités cantonales, ce qui s'explique facilement. Lorsqu'une préfecture est à repourvoir, la population locale exprime ses vœux par une élection purement consultative, mais le candidat désigné trouve rarement grâce auprès du Grand Conseil qui choisit presque toujours des hommes de la tendance dominante, donc des radicaux²¹. Il y aurait lieu de voir si les libéraux jurassiens, dans les autres districts, ont inspiré de telles mesures.



L'auberge du Paradis, près de Bure, en janvier 1871. Afflux de réfugiés venus de Croix et d'Abbévillers (Auguste Bachelin).

²¹ Rebetez, Claude: *Saignelégier à l'heure du Kulturkampf*. Mémoire de licence de l'Université de Neuchâtel, 1980. Dactylographié.

On comprend dès lors pourquoi une partie de l'opinion jurassienne, «traumatisée» par le Kulturkampf, considère l'armée comme l'émanation du radicalisme anticlérical, que certains officiers de la région manifestent de vives réticences face aux réformes pourtant indispensables des institutions militaires. En avril 1872, pendant la campagne pour la révision de la constitution, la *Gazette jurassienne*, organe conservateur édité à Porrentruy, rappelle que ce qui constitue la souveraineté cantonale, ce sont les contingents et leur matériel dont le pouvoir fédéral veut s'emparer. Et le journaliste de proclamer que les changements de l'ordre de bataille, du commandement et de l'instruction sont surtout désirés par les «enthousiastes militaires, admirateurs des hauts faits d'armes de l'armée allemande, qui désirent ardemment que notre système militaire soit calqué sur le modèle prussien [...]. Le moindre mouvement dans un canton serait un prétexte suffisant pour y envoyer un corps de troupes [...].» Plus tard, le même journal précise: «Au milieu de cette phraséologie, [...] une pensée se détache, et celle-là est visible à l'œil nu: le militarisme dans le pays par la centralisation de l'armée.» En 1876, le projet d'une place d'armes fédérale à Delémont provoque si peu d'enthousiasme dans la région que les autorités militaires l'abandonnent au profit de Colombier. Cette attitude persistera encore au début du XX^e siècle, lors du vote sur l'organisation militaire de 1907 qui donnera, malgré tout, un résultat positif dans le Jura.

Entre 1914 et 1945

Chez Bessire, la guerre franco-allemande de 1870-1871 est liquidée en une quarantaine de lignes, la Première Guerre mondiale en quatre pages. «De 1914 à 1918, nos soldats ont monté la garde sur toutes les frontières helvétiques [...]. Cette longue faction fut fastidieuse et déprimante. Elle est presque sans histoire.»²² Le problème du fossé reste à peine esquissé, comme les risques d'invasion.

Dans la *Nouvelle histoire du Jura*, l'évocation des deux guerres mondiales dans le Jura reste une chronique événementielle très incomplète. Pas un mot des menaces que les contemporains voyaient planer, particulièrement sur l'Ajoie. L'«affaire» des colonels s'avère plus complexe que ne le suggère cet ouvrage: elle pose le problème de la collaboration momentanée, en temps de guerre, entre le service de renseignement d'un Etat neutre et celui d'un belligérant. Pour obtenir des

²² Bessire, op. cit., p. 324.

informations-clés concernant une menace contre la Suisse, des officiers du SR suisse ont-ils le droit de fournir des données sur les matériels ou les intentions d'un pays voisin?

On aimerait également savoir pourquoi les autorités militaires décident de retirer les cartouches, à un moment donné, aux troupes qui gardent la frontière du saillant de Porrentruy. La présentation des accords d'état-major entre Berne et Paris qui prévoient d'importants mouvements de troupes dans les sept districts, en cas d'invasion de la Suisse par l'Allemagne, remplacerait avantageusement la commémoration du caporal Peugeot, le premier mort de la guerre, et l'épisode des uhlans capturés par le landsturm helvétique, en août 1914. La vision du fossé reste trop influencée par les sources passionnées de l'époque. La soixantaine de lignes consacrées à la Deuxième Guerre mondiale ne permettent pas de rappeler les aspects des accords militaires avec la France, du moins ceux qui auraient pu concerner nos régions. Une étude reste à faire sur l'activité des services de renseignement dans le Jura, avant que la légende ne cache trop la vérité. Il semble que les chefs



Pendant la Première Guerre mondiale, des soldats suisses s'entraînent au tir DCA, «quelque part en Ajoie». Une sorte de cerf-volant simulant un avion leur sert de cible (Legs Perronne, Musée de Porrentruy).

des postes de douane, en tout cas dans la région, aient établi en 1945 des rapports sur la période de guerre; il faudrait les dépouiller.²³ En revanche, les problèmes économiques posés par les deux conflits mondiaux apparaissent clairement dans la *Nouvelle histoire du Jura*.

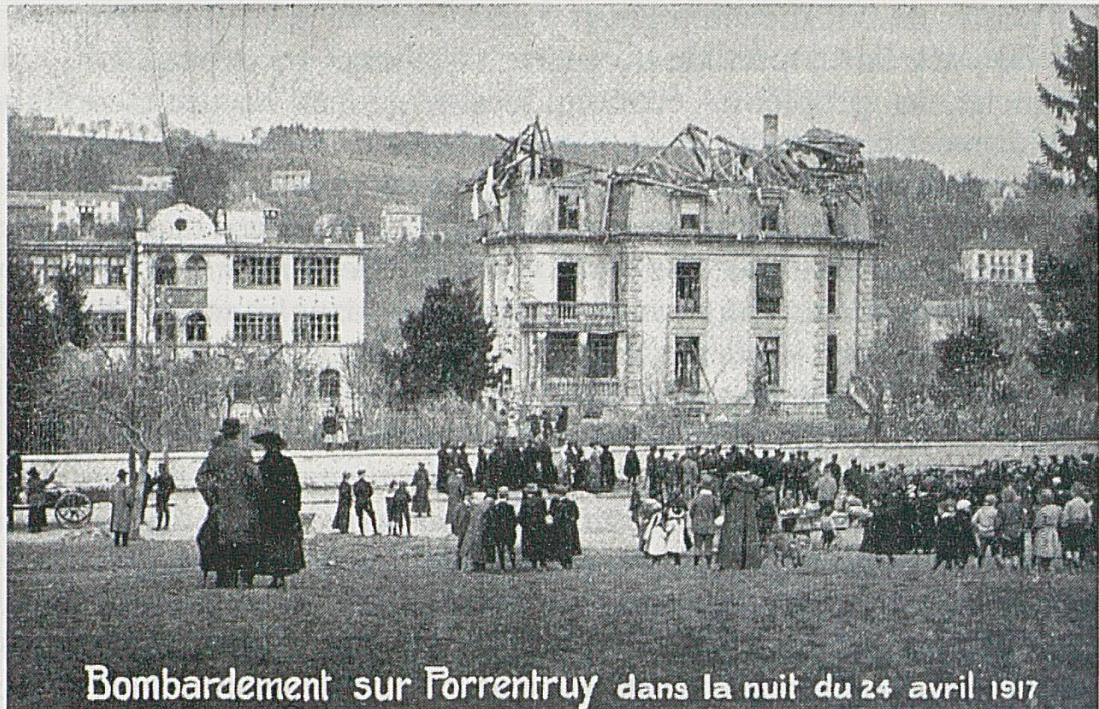
Le chapitre de l'*Histoire des troupes jurassiennes* consacré aux grèves de 1918, scientifiquement critiquable, «détonne» dans ce bel ouvrage. Il présente encore comme vrai un *Projet d'instructions générales après la révolution en Suisse*, un faux qui, dans les années 20, tendait à prouver que le but des leaders grévistes du Comité d'Olten était de faire de la Suisse une «République fédérative des Soviets».

Des divergences et de l'animosité, on en retrouve durant la Première Guerre mondiale. Les objectifs des belligérants restent classiques et inspirés par un impérialisme territorial ou économique, le rôle des idéologies apparaît négligeable, les deux camps respectent à peu près les lois et les coutumes de la guerre, de telle sorte qu'un fossé psychologique se creuse entre des Suisses alémaniques plutôt germanophiles et des Romands plutôt francophiles. A partir de 1895, dans les deux communautés, on manifeste un souci exagéré de sa langue.²⁴

De sondages effectués dans les pages d'informations locales de la presse jurassienne (un dépouillement systématique serait nécessaire), on retire l'impression que, dans la région en tout cas, seuls des intellectuels, des journalistes, certains politiciens participent avec passion à ces polémiques, mais que ces problèmes touchent assez peu le gros de la population. En effet, pendant toute la durée du conflit, les rapports semblent normaux entre les habitants et les troupes qui tiennent garnison en Ajoie, aux Franches-Montagnes et dans la vallée de Delémont. Que ces soldats parlent le français ou un dialecte suisse-allemand, ils sont invités par de nombreuses familles à l'occasion des fêtes de Noël ou de Pâques. Les problèmes que relatent les journaux proviennent d'une coexistence toujours difficile entre militaires et civils dans des bâtiments, des installations qu'il faut partager. On comprend que des paysans se plaignent des dégâts aux cultures après des exercices de troupes. Les deux seules grandes manifestations populaires de protestation ont lieu à Porrentruy et à Delémont au début mars 1916; elles se situent dans le contexte de l'«affaire» des colonels Egli et von Wattenwyl, du service de renseignement, que l'opinion romande accuse à tort de trahison au profit de l'Allemagne.

²³ Merci à Claude Hauser, assistant du professeur Roland Ruffieux à Fribourg, de nous avoir mis sur la voie.

²⁴ Rutger, Jan Rutgers, op. cit.



Bombardement sur Porrentruy dans la nuit du 24 avril 1917

Le 24 avril 1917, une usine et un immeuble de l'actuelle rue Achille-Merguin à Porrentruy, appartenant à la famille Theurillat, sont bombardés, sans que les troupes suisses puissent intervenir d'une manière efficace. Le journal *Le Jura* prétendra que les aviateurs avaient pour mission de détruire l'usine qui fabriquait de la munition. Les attaques aériennes sur l'Ajoie provoquèrent polémiques et tensions entre les notables de la région et les autorités militaires (Legs Perronne, Musée de Porrentruy).

En revanche, les articles d'opinion de cette même presse indiquent une atmosphère tendue. Le manque d'objectivité, l'agressivité de leurs auteurs reflètent l'attitude des notables et des intellectuels jurassiens, qu'ils soient «noirs» ou «rouges». On critique les méthodes d'instruction de l'armée, le drill, le pas cadencé qui viennent, prétend-on, en droite ligne de la Prusse. On tance les chefs politiques et militaires d'outre-Sarine, accusés de faire deux poids deux mesures, suivant l'origine allemande ou française des violations du territoire. Le conseiller national Daucourt, rédacteur en chef du *Pays*, se montre très virulent; il multiplie articles et interventions à Berne contre ce qu'il considère comme les «scandales de la germanophilie». Schnetz, son confrère radical du *Démocrate*, se situe sur la «même longueur d'onde».

Pendant la grève générale de novembre 1918, les affrontements, les violences touchent peu l'ancien Evêché; les arrêts de travail restent moins nombreux dans les districts du nord que dans ceux du sud. Il

faudrait chercher dans les archives comment les préfets et les autorités locales voient la situation dans leurs régions respectives en octobre et en novembre 1918. Quelles mesures prennent-ils? Sur leur demande, le canton mobilise-t-il des troupes comme François Kohler semble l'indiquer?²⁵

Le commandement de l'armée fait pourtant confiance aux troupes jurassiennes, puisqu'il envoie en 1919 le régiment d'infanterie 9, commandé par le futur général Guisan, maintenir l'ordre à Zurich qui vit une nouvelle période de troubles, dans le sillage des grèves de l'année précédente. La presse jurassienne reste très discrète à ce sujet. L'histoire de cette intervention reste à écrire. Le journal que Guisan tenait à cette époque pourrait fournir des renseignements intéressants.²⁶

Vingt ans plus tard, face au danger nazi, pas question de fossé dans le Jura, même cohésion dans le reste de la Suisse. Jusqu'en 1944, le saillant de Porrentruy, comme celui de Schaffhouse, n'est pas compris dans le dispositif de défense de l'armée suisse. Dans la région, personne ne proteste ouvertement contre cette décision du commandant de l'armée. En août 1944, les combats entre la 1^{ère} Armée française et la Wehrmacht se déroulent à la frontière jurassienne. Deux brigades légères accourent pour empêcher une violation de l'Ajoie. Il faut réquisitionner des écoles pour loger les troupes.

Pendant la Première Guerre mondiale, ces réquisitions avaient créé des tensions entre les autorités civiles et militaires. En 1918, au plus fort de l'épidémie de grippe espagnole, la Commune de Porrentruy s'était plainte de la transformation de ses salles de classe en infirmerie. Rien de tel en 1944 si l'on en croit le *Bulletin de l'amicale des anciens élèves de l'Ecole cantonale* de Porrentruy. Le recteur de l'établissement scolaire, Fritz Widmer, écrit: «Jamais, pendant la guerre actuelle, pas même lors des mobilisations générales de 1939 et de 1940, les services de relève et de réquisition des locaux ne nous ont causé autant de perturbations qu'en 1944. [...]

«La rentrée de septembre s'annonce sous de mauvais auspices. [...] Notre salle de gymnastique est un dortoir. [...] Des soldats suisses et des réfugiés français affluent dans notre cité. Nous sommes assaillis par les demandes de la commune et de l'armée; de jour en jour, les sollicitations se font plus pressantes. Nous résistons; nous défendons les droits de l'instruction et de l'école supérieure du Jura; nous affirmons que

²⁵ *Histoire du syndicalisme dans l'horlogerie et la métallurgie de la vallée de Delémont*. Delémont, FTMH, 1987, p. 90.

²⁶ Ce journal est actuellement la propriété de l'historien Hans-Rudolf Kurz, à Berne.

Porrentruy possède d'autres cantonnements. Le vingt-deux, nous cédon les combles; le vingt-neuf, les salles de chant et de dessin. Le deux octobre au matin, il n'est plus question de tenir classe: nos corridors sont encombrés de soldats.



Le 18 novembre 1939, la brigade frontière 3 défile à Porrentruy devant le général Guisan, un moyen comme un autre de faire oublier que le «saillant» n'est pas défendu... (Legs Perronne, Musée de Porrentruy).

«Nous entreprenons immédiatement des démarches pour rentrer en possession de nos salles. Le 14 novembre, nous reprenons les leçons. Comme nous ne disposons que d'une partie de notre édifice, nous transformons en auditoires nos locaux administratifs et nos cabinets de préparation; nous organisons un cours dans un immeuble privé. Puis la situation militaire évolue dans la trouée de Belfort; le front s'éloigne; la troupe évacue l'Ecole cantonale le 2 décembre. Nous récupérons, dans la mesure du possible, le temps perdu [...] en réduisant nos vacances de Noël de quatre à une semaine.»²⁷

Cette «occupation militaire» n'empêche pas le recteur Widmer d'ouvrir les colonnes de son bulletin à un élève qui parle avec lyrisme de la

²⁷ mai 1945, p. 5

jeunesse suisse et de la défense nationale: «Il est du devoir de chacun de se préparer [...]. La bonne volonté, le dévouement et l'esprit de sacrifice de la jeunesse suisse seront, je n'en doute pas, en mesure d'y faire face; et cela grâce aux principes et à l'amour patriotique que nos écoles savent lui inculquer.»²⁸



... A cette occasion, le général prend un bain de foule (Legs Perronne, Musée de Porrentruy).

Autonomisme et défense nationale

Dès la fin de la guerre, les relations entre l'armée et les populations du Jura nord commencent à changer. Alors qu'en 1936, des notables jurassiens souhaitaient la construction d'une caserne dans la région, afin de renforcer les liens confédéraux, entre 1946 et 1951, les projets successifs de place d'armes d'artillerie aux Franches-Montagnes et en Ajoie, dès les années 1955, les études et la construction de la place d'armes de Bure, ainsi que l'achat de plusieurs fermes par le canton de Berne dans les Franches-Montagnes suscitent des remous qui auraient pu être semblables à ceux que connaissent toutes les régions touchées

²⁸ Ibidem, p. 20.

par une implantation militaire, si ces projets n'avaient pas vu le jour en même temps que la montée du séparatisme.

Les maladroites des autorités ne manquent pas, qui fournissent de la «munition» aux leaders autonomistes. En 1949 éclate l'«affaire» Rufener, ce commandant du bataillon de fusiliers 22 qui fait le procès du séparatisme lors d'une prise de drapeau. Ces problèmes n'empêchent pas l'état-major général, en 1954, de désigner le régiment d'infanterie 9 pour assurer la garde de la Conférence asiatique de Genève. En 1962, le premier-lieutenant Berberat, qui s'est exprimé en civil à la Fête du peuple jurassien à Delémont, se voit retirer son commandement de la compagnie de fusiliers II/110 par le Conseil exécutif bernois, contre l'avis de ses supérieurs militaires. L'«affaire» des Rangiers date de 1964. Quatre ans plus tard, à la suite d'attentats contre des installations militaires, des mesures de sécurité prises par la Confédération, maladroitement tenues secrètes, provoquent un «conflit» de conscience chez un certain nombre d'officiers jurassiens qui réagissent dans une lettre ouverte. La montée du séparatisme, l'aggravation des luttes politiques, la guerre des propagandes, la radicalisation des attitudes vont modifier pour un temps l'image que beaucoup d'habitants des trois districts se font de l'armée et de la défense nationale.

Il faudrait une étude scientifique de l'exploitation du phénomène «place d'armes» par les leaders autonomistes, pour en saisir l'essence. Dans quelle mesure cette stratégie a-t-elle favorisé le succès du Rassemblement jurassien et influencé les votes de 1962 et de 1963 sur les initiatives antiatomiques, celui de 1972 sur les exportations d'armes? Il faut se souvenir que *tous* les districts jurassiens acceptent largement ces objets. Les pétitions lancées pendant les cours de répétition du régiment d'infanterie 9, au début des années 70, se situent-elles dans le même contexte?

Voilà l'atmosphère dans laquelle *Le Jura* publie, le 17 août 1968, un article intitulé «Pourquoi les jeunes Jurassiens ne veulent pas grader». Selon le journaliste, «l'attitude du Conseil fédéral à l'égard des revendications autonomistes et le comportement des autorités militaires dans les affaires de la place d'armes de Bure et du projet de camp militaire aux Franches-Montagnes, sans parler du sort réservé aux objecteurs de conscience [...] amènent un nombre toujours plus grand de jeunes Jurassiens à refuser d'assumer des responsabilités dans l'armée. En outre, l'idée que l'armée suisse (qui n'a de milice que le nom mais est dirigée par une caste politique souvent réactionnaire) n'a aujourd'hui plus guère de raison d'être, rencontre de plus en plus d'adeptes.» Cet article tendancieux pratique l'amalgame, mais se garde bien de fournir

des chiffres et de préciser qu'ailleurs en Suisse, le nombre des objecteurs augmente, comme les refus d'avancement. On est en pleine période de contestation et d'euphorie économique! L'application dans l'armée de certaines réformes proposées dans le *Rapport Oswald* date de cette époque.

L'image de la Société suisse des officiers, telle qu'elle apparaît sous la plume du rédacteur en chef du *Pays*, le 17 avril 1970, dépend également de la situation politique du moment. L'auteur en parle comme d'une «des institutions les plus puissantes du pays». Pendant trop d'années, son inspiration est venue «de l'École de guerre de Berlin» et elle a imposé de manière dictatoriale «les promotions des cadres supérieurs de l'armée suisse». De tels slogans remontent à la Première Guerre mondiale!

Depuis l'entrée en souveraineté, les relations armée-population s'améliorent lentement, malgré ce que donnent parfois à penser la presse régionale et les médias électroniques. Preuves en soient la chaleureuse hospitalité des civils lors de manœuvres, le nombre de sous-officiers et d'officiers de la région qui peuvent être incorporés maintenant dans les troupes jurassiennes.²⁹

Hervé de Weck

Merci à Claude Rebetez d'avoir bien voulu relire le manuscrit, à la Section Documentation et Moyens audio-visuels de l'Institut pédagogique d'avoir mis à notre disposition quelques-unes des diapositives que Claude Juillerat, Jean-François Nussbaumer et Claude Rebetez ont faites à l'intention des écoles du canton.

²⁹ Zahno, Philippe: «Jura et armée: une certaine décripation», *Notre armée de milice*, mars 1987. Valley, Jacques, col EMG, *Bulletin de la Société cantonale jurassienne des officiers*, no. 3, février 1987, p. 3-4.

